

Charte de bonne gouvernance

Secteur de soins de santé – vision 2025-2035

Une gouvernance adaptée à l'évolution et aux besoins de notre société

Lorsque nous parlons de Bonne Gouvernance dans le secteur des soins de santé, nous faisons référence à la gestion et à la direction efficaces d'une autorité, d'une institution ou d'une organisation. L'objectif étant de prendre des décisions claires, transparentes et concertées dans l'intérêt du citoyen/patient et de la société. Cependant, la bonne gouvernance implique également que les organes politiques soient alignés, facilement compréhensibles par le citoyen et qu'ils garantissent aux patients un accès aux soins simple, équitable et solidaire, quel que soit leur contexte socioculturel ou socioéconomique.

La bonne gouvernance implique également la création de suffisamment de latitude dans le cadre réglementaire global afin d'offrir une autonomie de gestion responsabilisante, indispensable aux institutions de soins individuelles. L'efficacité et l'innovation dans les soins de santé ne peuvent qu'en résulter. Nous appelons donc à **une plus grande flexibilité des normes et à une réglementation généralement moins condescendante**. Ce cadre réglementaire adapté, qui va de pair avec un cadre financier adéquat, est essentiel pour relever les défis de l'avenir. Par ailleurs, **il importe de ne pas alourdir la gouvernance actuelle des institutions de soins**, qui est déjà très complexe et offre déjà aujourd'hui une bonne représentation des métiers.

Il est clair que le cadre institutionnel actuel peut également être amélioré et simplifié, surtout s'il s'agit de la Région de Bruxelles-Capitale. Sans nous prononcer explicitement sur la forme souhaitée, nous souhaitons mettre en avant un certain nombre de principes de base qu'un futur modèle de gouvernance devra respecter, non seulement dans l'intérêt des Bruxellois, mais aussi dans celui de tous ceux qui, tôt ou tard, auront recours aux soins bruxellois.

Bruxelles a toujours occupé une place unique dans ce débat, même si c'était souvent comme la pierre angulaire, et non comme le point de départ dans les négociations. La réalité bruxelloise et la complexité institutionnelle doivent néanmoins être pleinement prises en compte lors des discussions. Un cadre institutionnel qui fonctionne efficacement dans la Région de Bruxelles-Capitale fonctionnera vraisemblablement aussi de manière efficace dans les autres régions. La politique bruxelloise doit donc avoir une place à part entière dans la discussion.

Les réflexions sur l'avenir sont généralement le moment idéal pour tirer des leçons du passé.

La 6ème réforme de l'État n'a pas été un grand succès. Elle a démontré la complexité de la compétence « soins de santé ». Elle appelle également à plus de clarté et d'harmonie dans la répartition des compétences. Les propositions simplistes ne sont pas une option.

Nous aimerions attirer l'attention sur les tendances démographiques en cours et les défis qui y sont associés. D'une part, la demande de soins chroniques augmente ; d'autre part, la pénurie annoncée sur le marché du travail dans tous les secteurs aura, par défaut, un grand impact sur notre système de soins de santé et la qualité des soins. Quelle que soit la solution qui sortira du chapeau magique institutionnel, pour GIBBIS la nouvelle gouvernance de notre système de soins de santé devra respecter neuf conditions nécessaires :

- Les intérêts du citoyen/patient comme point de départ.
 - La liberté de choix du patient et la liberté thérapeutique du soignant doivent être préservées à tout moment.
 - Les trajets de soins, suite à la réforme, doivent être mieux intégrés et coordonnés entre eux.
 - Un diagnostic rapide de la pathologie est extrêmement important et doit être facilité.
 - Une qualité excellente des soins prodigués de façon efficace doit être l'objectif recherché.

- Traiter les patients de manière égale, indépendamment de leur domicile et du lieu où ils sont soignés. L'accès aux soins de santé doit être garanti à tout citoyen qui en a besoin.
Aucune barrière géographique, financière, administrative ou technologique ne doit empêcher cet accès. La simplicité, la transparence et la clarté sont primordiales.

- Garantir d'une part la mobilité des professionnels des soins de santé (tenant compte de leurs frais de déplacements et des besoins de chaque région) et d'autre part un « *level playing field* » entre institutions de soins de santé en ce qui concerne l'attractivité pour les professionnels de soins de santé, quelle que soit la région d'où viennent les professionnels de santé ou dans laquelle ils travaillent.

- Le principe de solidarité qui est à la base de notre système de soins de santé doit être préservé à tout moment. La solidarité ne se situe pas au niveau des communautés/régions, mais circule plutôt du plus riche au plus pauvre. La solidarité fonctionne mieux lorsque celle-ci est organisée à grande échelle, impliquant le plus grand nombre de citoyens pour une meilleure répartition des risques.

- L'expertise existante en matière de soins de santé doit être valorisée et développée. L'organisation des soins de santé doit encourager la collaboration

entre institutions de soins, mais aussi entre les lignes de soins (médecins de 1ère lignes, hôpitaux, maisons de repos, etc.), offrant ainsi une bonne continuité, voire fluidité de soins. Rappelons aussi l'importance d'un développement efficace de la prévention pour éviter des maladies et diminuer certains facteurs de risque.

- Le mécanisme de financement ne peut pas créer une concurrence malsaine, mettre en difficulté les institutions de soins, la qualité ou l'accessibilité des soins pour les patients. L'efficacité du système, en revanche, doit être un objectif en soi.
- Il faut toujours rechercher une échelle suffisante pour que les autorités et les administrations puissent travailler efficacement.
- Une offre de soins de santé multilingue est une nécessité pour l'accessibilité des soins de santé à Bruxelles. Pour ce faire, des efforts supplémentaires doivent être déployés en matière de multilinguisme, mais aussi d'outils numériques innovants et adaptés au secteur. Rappelons que, au-delà de la question du bilinguisme français-néerlandais, on compte 104 langues parlées à Bruxelles.
- L'élaboration d'une nouvelle structure étatique nécessite une préparation minutieuse et une large concertation avec le secteur afin que les nouvelles solutions répondent aux attentes des patients et du secteur des soins de santé. La mise en place doit prévoir une période transitoire suffisamment longue pour que chacun puisse s'adapter correctement.

Enfin, GIBBIS souhaite insister sur un objectif général et crucial de simplification des systèmes de gouvernance à mettre en place afin de diminuer la complexité institutionnelle actuelle. La répartition des compétences telle qu'organisée aujourd'hui et la multiplicité des administrations à divers niveaux compliquent, voire paralysent parfois le travail des gestionnaires, le dialogue entre les acteurs, la coordination des projets et le suivi des financements, et ce au détriment de la qualité des soins offerts aux patients et de l'innovation nécessaire pour faire face aux défis à venir.